

Conseils pratiques pour l'utilisation du modèle alternatif combiné de divulgation des conflits d'intérêts

Adapté aux aînés autochtones, aux patients partenaires ou aux personnes ayant une expérience vécue dans le cadre des activités de développement professionnel continu (DPC).

Pourquoi utiliser ce modèle ?

Il permet de divulguer les conflits d'intérêts en toute transparence, tout en veillant à la sécurité culturelle, émotionnelle et psychologique des contributeurs qui ne sont pas nécessairement des professionnels de la santé. Le modèle est aligné sur les normes Mainpro+^{MD} du Collège des médecins de famille du Canada et offre une certaine souplesse en matière de méthodes de divulgation.

Dans quelles situations l'utiliser ?

- Pour inclure des aînés autochtones, des gardiens du savoir ou des conseillers culturels dans les séances de DPC
- Quand des personnes ou des patients partenaires partageant une expérience vécue sont impliqués
- Lorsque les formulaires de divulgation traditionnels semblent inappropriés, peu sécuritaires ou qu'ils prêtent à confusion

Comment l'utiliser ?

- Entretenez-vous avec le contributeur ou la contributrice à l'avance pour évaluer son niveau de confort avec les différents formats de divulgation
- Proposez plusieurs options de divulgation (verbale, écrite, dirigée par le modérateur ou la modératrice, etc.)
- Remplissez le modèle selon la méthode de divulgation choisie
- Conservez le formulaire dans vos dossiers avec le reste de la documentation relative à l'agrément du DPC

Conseils en matière de sécurité

et de respect

- Évitez de demander aux contributeurs de remplir les formulaires financiers standard si cela n'est pas nécessaire
- Ne demandez pas aux personnes de partager davantage de détails qu'elles ne le souhaitent au sujet de leur santé
- Considérez une expérience vécue comme une expertise valide et importante
- Utilisez un langage axé sur la dignité, le récit narratif et la responsabilisation relationnelle
- Expliquez aux modérateurs comment partager les divulgations de manière respectueuse s'ils s'expriment au nom des contributeurs

Point important

Ce modèle ne constitue pas une renonciation aux normes éthiques; il s'agit plutôt d'une méthode digne pour s'assurer qu'elles sont respectées dans le cadre de partenariats avec des personnes dont les contributions dépassent l'expertise universitaire ou clinique traditionnelle.

Modèle alternatif de divulgation des conflits d'intérêts

Adapté aux aînés autochtones, aux patients partenaires ou aux personnes ayant une expérience vécue dans le cadre des activités de développement professionnel continu (DPC).

Objectif :

Assurer la transparence éthique, conformément aux Normes de certification Mainpro+^{MD} du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), tout en honorant la sécurité culturelle et psychologique, la dignité et les contributions des aînés autochtones, des patients partenaires et des personnes ayant une expérience vécue qui contribuent aux activités de DPC.

Section 1 : Renseignements sur le contributeur ou la contributrice

Nom : [Insérer le nom ou écrire « Non révélé avec son consentement » si l'anonymité est demandée] :

Rôle dans l'activité : [p. ex., gardien du savoir/gardienne du savoir, patient partenaire/patiente partenaire, conférencier/conférencière, conseiller/conseillère] :

Communauté ou organisation affiliée (le cas échéant) : [Insérer les détails ou écrire « S.O. »] :

Section 2 : Approche en matière de divulgation

En consultation avec le contributeur ou la contributrice, voici les méthodes de divulgation appropriées du point de vue culturel ou contextuel qui ont été utilisées pour soutenir la transparence sans compromettre la sécurité ou la dignité :

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Le contributeur ou la contributrice a procédé à une divulgation verbale pendant la séance.
- La divulgation a été partagée par le modérateur ou la modératrice de la séance au nom du contributeur ou de la contributrice, avec son consentement.
- Une divulgation écrite ou dans un style narratif a été incluse dans les documents du programme.
- Une divulgation préenregistrée ou une diapositive a été utilisée pendant la séance.
- Le contributeur ou la contributrice a confirmé l'absence d'intérêts financiers ou commerciaux en lien avec la séance.
- Un protocole de divulgation culturellement sécuritaire ou tenant compte des traumatismes a été suivi.

Section 3 : Exemple de divulgation

« Nous sommes honorés d'inclure [Nom], qui partage des réflexions fondées sur une expérience vécue et/ou des connaissances culturelles. Il/Elle a confirmé qu'il/elle n'avait aucun lien financier ou commercial susceptible d'influencer le contenu de cette séance. Cette divulgation a été réalisée dans le respect de la sécurité psychologique et culturelle de cette personne. »

Section 4 : Déclaration du prestataire de DPC

Nous affirmons que les divulgations ont été traitées d'une manière culturellement et psychologiquement sécuritaire, qui est conforme à l'esprit des normes Mainpro+ du CMFC et qui garantit la transparence sans infliger des préjudices ou imposer des attentes inappropriées.

Nom du représentant ou de la représentante du prestataire de DPC : _____

Date : _____